

Entre mesures d'urgences et plan de relance

Un quoi qu'il en coûte à relativiser malgré tout

Le ratio dépenses publiques/PIB a moins augmenté en France qu'en zone euro de 2019 à 2021, respectivement de 3,8 points et de 5,5 points



©SIPA



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Des dizaines de milliards d'euros ont été versés par l'État aux ménages et aux entreprises en 2020-2021 et ce "quoi qu'il en coûte" peut paraître avoir été excessivement coûteux. Les statistiques de finances publiques publiées récemment par Eurostat pour l'ensemble des pays européens conduisent toutefois à relativiser son coût.

Les dépenses publiques, hors crédits d'impôts, se sont accrues de 10,7 % en euros en France de 2019 à 2021, et la Finlande est le seul pays de la zone euro où elles ont moins augmenté. Dans l'ensemble de la zone euro, elles ont progressé de 14,5 %. Elles ont notamment crû de 17,6 % en Allemagne, de 16,8 % aux Pays-Bas, de 15,6 % en Espagne, de 12,5 % en Italie et de 12,1 % en Belgique.

"Les dépenses publiques se sont accrues de 10,7 % en euros en France de 2019 à 2021. Elles ont notamment crû de 17,6 % en Allemagne, de 16,8 % aux Pays-Bas,

de 15,6 % en Espagne. La France est toutefois partie d'un niveau de dépenses supérieur à celui des autres pays en 2019"

La France est toutefois partie d'un niveau de dépenses supérieur à celui des autres pays en 2019. Les dépenses supplémentaires en euros ou en pourcentage du PIB associées au "quoi qu'il en coûte" pourraient donc avoir été plus importantes en France malgré un taux de croissance plus faible. Pour tenir compte des différences de taille entre pays, il convient de comparer les augmentations du ratio dépenses publiques / PIB.

Ce ratio a augmenté de 3,8 points de PIB en France de 2019 à 2021 contre une hausse de 5,5 points dans la zone euro. La France est un des pays où son augmentation a été la plus faible : il a notamment progressé de 6,5 points en Allemagne, de 7,0 points en Italie, de 8,3 points en Espagne, de 4,3 points aux Pays-Bas. Parmi les grands pays de la zone, seule la Belgique affiche une progression plus faible (2,9 points).

Du temporaire qui dure

Les mesures d'urgence et de relance prises par les autres pays européens pendant la crise sanitaire les ont donc rapprochés du niveau de la France en matière de dépenses publiques, mais ils ne l'ont pas rattrapée. La France est restée en 2021 au premier rang de la zone euro et de l'Union européenne, très probablement aussi de l'OCDE, avec des dépenses publiques égales à 59,2 % du PIB. Le pays le plus proche était la Grèce avec des dépenses égales à 56,9 % du PIB. La moyenne de la zone euro était de 52,4 % et les dépenses de l'Allemagne représentaient 51,5 % de son PIB.

"Le quoi qu'il en coûte était justifié pour maintenir les revenus des ménages et des entreprises en dépit des fermetures administratives, mais à condition qu'il reste temporaire. C'est le cas des mesures d'urgence (allocations d'activité partielle...) mais c'est moins évident s'agissant du plan de relance"

Le quoi qu'il en coûte était justifié pour maintenir les revenus des ménages et des entreprises en dépit des fermetures administratives, mais à condition qu'il reste temporaire. C'est le cas des mesures d'urgence (allocations d'activité partielle...) mais c'est moins évident s'agissant du plan de relance (les aides à la rénovation thermique des bâtiments ne seront pas supprimées, par exemple). La comparaison avec les autres pays européens devra donc être prolongée au-delà de 2021 et tenir compte des nouvelles dépenses décidées pour compenser la hausse des prix de l'énergie en 2022.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 03/05/2022

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /